

INSCRIPTION RESTAURATION 2023/2024

dossier collégien

Pour assurer la prise en charge de votre enfant dès la rentrée, merci de bien vouloir compléter le dossier et le retourner dans les meilleurs délais (avant le 17 juillet 2023), par mail ou à l'Espace Enfance, route du Palais des sports.

FORMULAIRE DE COLLECTE DE DONNÉES PERSONNELLES

La commune de Megève, responsable du traitement des données contenues dans les dossiers « inscriptions » vous informe que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des activités périscolaires, restaurations scolaires et extrascolaires des enfants des écoles et collèges, à la communication auprès des parents d'élèves et à l'établissement de statistiques obligatoires.

Les destinataires des données sont le Maire, les élus et agents municipaux en charge des affaires scolaires, du périscolaire et de l'accueil de loisirs, les directeurs d'établissements scolaires, l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN), le recteur et directeur d'académie, le Président du Conseil Départemental, les communes partenaires de la CTG, la CAF, la MSA, la DGFIP.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service.enfance@megeve.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

POUR NOUS CONTACTER :

☎ 04 50 58 77 84

✉ service.enfance@megeve.fr



RENSEIGNEMENTS DE L'ENFANT

NOM & PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE :

ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ 2023-2024 :

NIVEAU DE CLASSE EN 2023-2024 :

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT :

Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.)

Préciser la raison :

Document à joindre au dossier pour tout enfant présentant des problèmes de santé et/ou d'allergie(s) alimentaire(s). Prendre contact avec l'infirmière scolaire de l'établissement et avec la diététicienne de la restauration (04.50.21.24.14).

DEMANDE DES REPAS SANS PORC : OUI NON

FRÉQUENTATIONS ANNÉE 2023-2024

Les inscriptions se font pour chacune des 5 périodes pour des jours fixes :

- PÉRIODE 1 : de la rentrée scolaire aux vacances de la Toussaint (du 04/09 au 20/10)
- PÉRIODE 2 : des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël (du 06/11 au 22/12)
- PÉRIODE 3 : des vacances de Noël aux vacances d'hiver (du 08/01 au 16/02)
- PÉRIODE 4 : des vacances d'hiver aux vacances de printemps (du 04/03 au 12/04)
- PÉRIODE 5 : des vacances de printemps aux vacances d'été (du 29/04 au 05/07)

ANNÉE 2023-2024	J'inscris mon enfant à la restauration scolaire :	PÉRIODES	1	2	3	4	5
		Lundi					
		Mardi					
		Jeudi					
		Vendredi					

ATTENTION : Ces informations seront prises en compte et feront office d'inscription.

Je m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur qui me sera envoyé à la rentrée 2023-2024 par mail et le respecter, ainsi qu'à déclarer toute modification sur le compte de l'enfant via le portail famille, ou auprès de l'Espace Enfance (adresse, n° de téléphone, etc...).

Je soussigné(e).....responsable légal de l'enfant déclare exacts les renseignements notifiés ci-dessus, autorise le responsable de la structure à prendre le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant et autorise l'envoi de sms et mails par l'Espace Enfance.

À Megève le :

Signature du responsable légal :